

RIVES DE LA BAIE D'AUTHIE NORD



R5

Communes de Berck-sur-Mer et de Groffliers

Maître d'ouvrage: Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Propriétaire : Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Gestionnaire et concepteur du projet : EDEN 62

Année : 2008

SURFACE
100 ha

MONTANT DE L'OPÉRATION
136 195 €

FINANCEMENT	
FEDER*	54 478 €
Agence de l'eau Artois-Picardie	27 239 €
Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres	27 239 €
Région Nord Pas-de-Calais	27 239 €

Contexte

La baie d'Authie marque la frontière administrative entre la région Picardie et la région Nord Pas-de-Calais, sa rive nord est située dans le département du Pas-de-Calais, sur les communes de Berck-sur-Mer et de Groffliers.

Bel exemple d'estuaire picard, la baie d'Authie comprend environ 1500 hectares. Aux confins des domaines marin et terrestre, de vastes espaces de prairies et de vases salées ponctués de marigots* et de mares de chasses composent le paysage. Vers l'intérieur, le rivage est formé d'une part de dunes constamment remaniées par l'érosion marine et éolienne protégeant les bas-champs et d'autre part d'une digue artificielle réalisée à des fins agricoles pour isoler une zone de polder*.

Le système dunaire regroupe une mosaïque de milieux de la dune blanche à la dune boisée, en passant par la dune grise et la dune à fourrés. Cette diversité d'habitats naturels permet la découverte d'un patrimoine naturel remarquable comprenant le Panicaut maritime (*Eryngium maritimum*), le Cochevis huppé (*Galerida cristata*) ou encore l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*).

Le polder a permis le développement de boisements, de prairies humides et de nombreuses mares, avec l'abandon de la culture au profit de l'élevage. Cette entité associée aux milieux estuariens à proximité immédiate confère à cet ensemble une attractivité importante pour l'avifaune*.

Au regard de ce patrimoine naturel, les rives de la baie d'Authie nord sont inventoriés en ZNIEFF*, « ZNIEFF n° 55 : Rive nord de l'Authie », ainsi que dans la ZICO* n° 62PE 10.



Enjeux et objectif

Le projet d'aménagement du polder est défini dans le cadre du plan de gestion de l'espace naturel sensible de la baie d'Authie. Ce projet a été élaboré par le syndicat mixte Eden 62*, gestionnaire des terrains du CELRL*, et réalisé sous maîtrise d'ouvrage de ce dernier conformément à la convention cadre liant les deux structures.

Le but de ce projet est d'accroître la diversité de l'avifaune du site via la renaturation du polder agricole. En effet, sa position en arrière de baie et son caractère humide lui offrent un potentiel ornithologique considérable. L'expression de ce potentiel nécessite des aménagements pour restaurer son caractère ouvert, pour limiter la pression de perturbation, mais surtout pour créer des zones de reproduction, d'alimentation et de stationnement. Le site possède également un énorme potentiel batrachologique par son caractère humide et la présence de nombreuses mares.



Mare

Actions et travaux

Suite à l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2007 autorisant la réalisation des travaux, le CELRL* a mis en œuvre les aménagements suivants, avec l'appui technique du syndicat mixte Eden 62* :

- la restauration du caractère ouvert du polder, en déplaçant une partie des boisements compensateurs, qui le scinde en deux, sur une surface de 3,8 hectares. En effet, la présence de ce boisement constituait un facteur limitant dans le cadre de l'accueil des oiseaux d'eau ;
- mise en place d'un écran végétal et de clôtures afin de limiter la pression de dérangement engendré par l'urbanisation présente en périphérie immédiate du polder. Les boisements compensateurs sont déplacés en périphérie du polder et complétés par la plantation de haies. Ces plantations sont réalisées à partir d'essences locales adaptées à ce type de milieu ;



Boisement compensateur

- la création d'un plan d'eau avec des îlots de nidification, constituant une zone de reproduction, de nourrissage et de remise pour les oiseaux d'eau. Ce plan d'eau couvre une surface de 1,9 hectare, il est composé de quatre îlots pour le stationnement et la nidification. Les berges sont profilées en pente douce afin d'offrir des zones de nourrissage.
- la création d'une roselière sur une surface de 5600 m² pour accentuer la diversité de l'avifaune* paludicole*. Le profilage de la berge en pente très douce favorise la colonisation du Roseau commun (*Phragmites australis*) présent à proximité, bénéfique à l'avifaune paludicole qui ne trouve pas sur le polder la surface de roselières suffisante pour nicher, stationner ou hiverner ;



Roselière obtenue suite au reprofilage des berges

- La gestion des niveaux d'eau est désormais assurée par la mise en place de cinq vannes afin de conserver un niveau d'eau suffisant, de préserver les végétations aquatiques, de garantir le cycle de reproduction des amphibiens, mais également d'éviter la prédation terrestre des îlots de nidification ;



Vanne

- la création et l'agrandissement d'une mare permettent de créer des zones de remise et d'alimentation avec le profilage des berges en pente douce offrant des zones de vasières*.



Agrandissement de la mare

- la conservation des milieux ouverts est indispensable pour l'attractivité du polder pour les oiseaux d'eau. De ce fait, une gestion pastorale est mise en place pour conserver les habitats prairiaux avec la mise en place d'un pâturage extensif* sur une surface de 38 hectares, en collaboration avec un éleveur local.

Plusieurs travaux en faveur des amphibiens ont été menés :

- la création de deux mares pour conforter le modèle en archipel dont les caractéristiques permettent l'accueil de diverses espèces d'amphibiens, avec des profondeurs, des surfaces et des végétations rivulaires* variées ;
- le profilage de la berge nord, la plus ensoleillée, en pente douce, sera bénéfique à la végétation hygrophile* et amphibie* ;
- la conservation des connections entre les mares, par le maintien du réseau de fossés, ainsi que les strates herbacées ou arbustives.

L'ensemble de ces travaux permet de renforcer, par l'augmentation du réseau hydrographique, le développement des plantes aquatiques et d'améliorer l'accueil des oiseaux et des amphibiens.

Les produits de creusement de ces mares ont été déposés en partie sud du site le long de la digue existante. Cette digue a été construite au XIXe siècle avec des matériaux de craie dans le but d'isoler le polder de la mer. Les matériaux sont appuyés contre cette digue, augmentant sa largeur et son efficacité.

Résultats

Le programme de travaux réalisé a permis de renforcer la biodiversité sur les rives et les zones de la baie d'Authie nord en leur redonnant leur caractère de zone humide

Les premiers résultats de suivi sont :

Habitats naturels : développement de trois habitats d'intérêt communautaire .

Flore : apparition de six nouvelles espèces aquatiques et hygrophiles* avec notamment la Patience des marais (*Rumex palustris*), le Jonc à fleurs obtuses (*Juncus subnodulosus*), la Renoncule à feuilles capillaires (*Ranunculus trichophyllus*)...

Oiseaux : 17 espèces d'oiseaux ont été observées pour la première fois avec notamment l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*), le Combattant varié (*Philomachus pugnax*), le Petit gravelot (*Charadrius dubius*), la Spatule blanche (*Platalea leucorodia*)...

Amphibiens : Crapaud calamite, Rainette verte, Grenouille rousse, Grenouille verte.

Perspectives

La gestion du site (pâturage, fauche, gestion des niveaux d'eau), le suivi des espèces (faune, flore) et de l'évolution des milieux restaurés seront assurés par le syndicat mixte EDEN 62*. Ces suivis permettront d'évaluer l'impact des aménagements réalisés.

Au vu de la fragilité du site et de la tranquillité que nécessitent les populations aviaires, l'ouverture au public devra tenir compte de ces éléments.



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - www.eau-artois-picardie.fr

CONTACTS :

CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES

LACUSTRES : RAPHAËLLE LUCOT 03.21.32.69.00

EDEN 62 : VINCENT PILON 03.21.32.13.74

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE : ESTELLE CHEVILLARD /

ALEXANDRE POULAIN 03.27.99.90.31